



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**SEANCE DU mardi 16 septembre 2014**  
**18 heures 30**

-----

RS/MG

N° 001746

Direction des Affaires  
Culturelles -  
Affectation de  
collections au musée  
municipal

Affiché le :

**Le mardi 16 septembre 2014 à 18 heures 30** le Conseil Municipal, convoqué le 10 septembre 2014, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'**Olivier CUREL**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Bruno BOUSCARLE (Maire Adjoint), Mme Isabelle PITON (2e Adjoint), M. Jean-François DORE (3e Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (4e Adjoint), M. Jean-Pierre COHEN-COUDAR (5e Adjoint), Mme Solange BECERRA (6e Adjoint), M. Christophe CARMINATI (7e Adjoint), Mme Nessrine DAHMOUL (8e Adjoint), M. Dominique MARIANI-VAUX (9e Adjoint), M. Pierre BOYER (Conseiller Municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale), Mme Catherine DELAYE (Conseillère Municipale), M. Michel THERY (Conseiller Municipal), Mme Marie RAMBAUD (Conseillère Municipale), M. Roger FERNANDEZ (Conseiller Municipal), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Corinne LAVILLE (Conseillère Municipale), Mme Françoise PETOT (Conseillère Municipale), M. Stéphane ROBERT (Conseiller Municipal), Mme Véronique MOREAU-NENON (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Dominique SANTONI-LEONIS (Conseillère Municipale), M. Jean AILLAUD (Conseiller Municipal), Mme Isabelle VICO (Conseillère Municipale), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Emilie SIAS (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (Conseiller Municipal), Mme Laurence BARBIER (Conseillère Municipale), Mme Marie-Madeleine POULET-ACIS (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle PITON, Mme Agathe MUNOZ-ALVAREZ (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Françoise PETOT

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, Mme Nessrine DAHMOUL est nommée Secrétaire.

L'enrichissement des collections constitue une mission permanente des musées de France, au titre de la loi n° 2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée relative aux musées de France.

Par une lettre du 5 juillet 2014, Mme Mady Faucon, fille du faïencier aptésien Joseph Bernard et mère des faïenciers aptésiens Jean et Pierre Faucon, propose d'effectuer une donation composée de 30 pièces de faïences fines d'Apt des 3 artistes et de 5 affiches, au profit du musée municipal.

Le musée ne possède actuellement que très peu d'œuvres de ces 3 faïenciers, qui ont fortement marqué l'histoire de la faïencerie aptésienne du XXe siècle. Le choix des pièces proposées permet de mettre en avant la diversité, la technicité et l'originalité de ces 3 faïenciers, tant dans le domaine de la faïence d'Apt traditionnelle, que dans celui de l'innovation.

Cette donation exceptionnelle, effectuée par la famille elle-même, tant dans le domaine de l'histoire locale, que de l'art et de l'artisanat présente un très grand intérêt. Il s'agit d'un honneur fait au musée municipal, qui verra ainsi sa section faïences complétée par des œuvres majeures du XXe siècle.

Cette donation est soumise à une condition, qui est celle de la présentation intégrale de la présente donation dans la section faïences du musée de l'aventure industrielle. Ce dernier est actuellement en mesure, après un petit réaménagement de cette section, de répondre favorablement à cette exigence.

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter la donation de Mme Mady Faucon et d'affecter les œuvres listées en pièce jointe aux collections du musée municipal. Ces nouvelles collections seront inscrites à son inventaire, après avis de la Commission Scientifique Régionale pour les acquisitions des Musées de France.

## **LE CONSEIL A L'UNANIMITE**

**CONSIDERE** l'intérêt de l'acquisition de ces faïences de Joseph Bernard, de Jean Faucon et de Pierre Faucon, ainsi que des 5 affiches de l'atelier Bernard-Faucon pour le musée municipal.

**APPROUVE** l'acceptation du don proposé par Mme Mady Faucon, ainsi que son affectation et son inscription à l'inventaire des collections du musée municipal, après avis de la Commission Scientifique Régionale.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches dans ce sens.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Olivier CUREL**